

# Distribution de la naloxone

**Saviez-vous que...** des trousse de naloxone sont remises gratuitement à Santé Québec Montérégie-Ouest

**Présenté par :**

**Amélie Roy**, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers, volet santé mentale, dépendance, déficience (DSI)

**Annie Rouleau**, conseillère en soins volet dépendance (DSI)

**Marie-Soleil Lafranchise**, conseillère cadre spécialisée sécurité médicamenteuse (DSI)

**Jocelyn Robert**, coordonnateur des programmes de santé publique et organisation communautaire (DPJASP)

**Anh Nguyen**, pharmacienne-cheffe de département de pharmacie (DMSP)

**Audrey Morin**, Agente de planification, programmation et recherche (DSPu)

**David-Martin Milot**, directeur de santé publique Montérégie (DSPu)

Date : 2026-06

Depuis 2022, des trousse de naloxone sont offertes gratuitement aux usagers de Santé Québec Montérégie-Ouest qui ne peuvent se rendre en pharmacie afin de prévenir les décès liés aux surdoses d'opioïdes chez les personnes qui consomment des substances psychoactives (SPA).

---

## Une réalité préoccupante

Saviez-vous que les surdoses d'opioïdes représentent un enjeu majeur de santé publique ?

- Plus de 500 décès par surdose suspectée aux opioïdes sont survenus au Québec en 2025 (INSPQ, 2026).
- Cette situation s'explique notamment par la présence d'opioïdes puissants, comme le fentanyl, qui sont parfois ajoutés à diverses substances à l'insu des consommateurs.

Institut national de santé publique du Québec. (2026). Décès par intoxication suspectée aux opioïdes.

<https://www.inspq.qc.ca/substances-psychoactives/opioides/surdose/deces-intoxication/intoxication-suspectee>

## À quoi sert la naloxone ?

La naloxone est un médicament sécuritaire qui permet de renverser temporairement les effets d'une surdose d'opioïdes en rétablissant la respiration et améliorant l'état de conscience. Elle agit en quelques minutes et de façon temporaire (entre 20 et 90 minutes) et n'a aucun effet en l'absence d'opioïdes.

Elle peut être administrée par toute personne, même sans formation préalable, en situation d'urgence.

---

## À qui s'adresse la distribution à Santé Québec Montérégie-Ouest ?

La remise de trousse de naloxone s'adresse aux personnes usagères qui consomment des opioïdes ou d'autres substances illicites susceptibles d'être contaminées par le fentanyl, les exposant ainsi à un risque de surdose, et qui :

- Ne peuvent pas se déplacer en pharmacie (mobilité réduite, instabilité résidentielle, éloignement).
- Ne peuvent pas recevoir de livraison à domicile.
- Sont réticents à se présenter en pharmacie (stigmatisation, crainte du jugement, confidentialité).
- Sont en situation de vulnérabilité (itinérance, précarité, santé mentale, dépendance).
- Sont en lien avec les services (CLSC, dépendance, santé mentale, milieux communautaires).

Lorsque la trousse est remise en dehors du circuit pharmaceutique (ex. : par un intervenant en centre de réadaptation en dépendance) il est recommandé, **avec le consentement de l'utilisateur**, d'en aviser sa pharmacie afin d'assurer son inscription au dossier. Cette démarche doit être expliquée clairement et respectée en tout temps.

## Pourquoi favoriser la pharmacie en premier lieu ?

La pharmacie constitue une voie d'accès importante à la naloxone, puisqu'elle permet :

- L'inscription au dossier pharmacologique.
- Un meilleur suivi clinique.
- Une prise en compte des interactions médicamenteuses.
- Une continuité et une sécurité accrues des soins.

Il existe deux codes en pharmacie :

- Personne utilisatrice de SPA.
- Tiers personne pouvant intervenir en cas de surdose.

Toutefois, conformément aux approches de réduction des risques et des méfaits et pour une meilleure accessibilité, il est important de rappeler qu'il ne doit pas y avoir de mauvaise porte d'accès à la naloxone. Certaines personnes usagères peuvent également exprimer des préoccupations liées à la confidentialité, à la stigmatisation ou à d'éventuelles répercussions administratives associées à l'inscription d'informations au dossier pharmacologique (ex. : assurances). Ainsi, une personne peut choisir le code associé à une tierce personne pouvant intervenir en cas de surdose plutôt que celui identifiant une personne utilisatrice de SPA.

## Remise de plus d'une trousse : une pratique à considérer

Saviez-vous qu'une seule trousse peut ne pas suffire lors d'une surdose ?

Selon les données cliniques, notamment celles de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS, 2026), la prise en charge d'une surdose d'opioïdes peut nécessiter l'administration de doses répétées de naloxone.

Ainsi, lorsque la situation le justifie, il est pertinent de considérer la remise d'une deuxième trousse, notamment dans les contextes suivants :

- Risque élevé de surdose (ex. exposition au fentanyl, polyconsommation).
- Accès limité ou incertain aux services d'urgence.
- Instabilité du milieu de vie.
- Présence de plusieurs personnes à risque dans l'entourage.

Cette approche vise à augmenter les chances d'une intervention efficace en situation réelle.

# EN RÉSUMÉ

- ✓ La naloxone est un antidote sécuritaire qui sauve des vies.
- ✓ Elle est gratuite et accessible.
- ✓ La pharmacie demeure le circuit privilégié.
- ✓ Le consentement de l'usager est essentiel dans toute démarche.
- ✓ La remise d'une deuxième trousse est une option à envisager.

Faciliter l'accès à la naloxone, c'est contribuer concrètement à réduire les décès évitables et à soutenir les personnes en situation de vulnérabilité.

## Ensemble, on peut prévenir les surdoses

Documents d'encadrement :

- [Politique](#)
- [Procédure](#)
- [Registre de distribution de la naloxone](#)
- [Outil à compléter](#)

Page intranet :

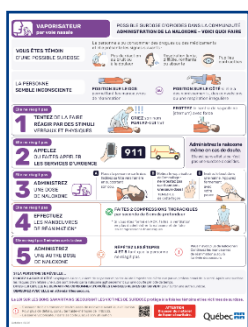
[Réduction des risques et des méfaits](#)

Fiche signalement d'une surdose :

Document de signalement de surdose. Le formulaire est divisé en plusieurs sections : 1. Informations générales (nom, adresse, téléphone, etc.), 2. Description de l'incident (date, heure, lieu, etc.), 3. Description de la personne (âge, sexe, etc.), 4. Description de la surdose (symptômes, etc.), 5. Description de la prise en charge (soins prodigués, etc.), 6. Description de la personne qui a appelé (nom, adresse, etc.).

- [Montréal](#)
- [Montréal](#)

[Où trouver de la naloxone en tout temps au Québec](#)



[Fiche d'instruction \(petit format\) – Administration de la naloxone par voie nasale \(vaporisateur\) \(mars 2026\)](#)

